

## FACTSHEET HOW TO? Mettre en place un service de soutien/d'encouragement aux personnes réfugiées dans une haute école

Quels critères favorisent le développement et l'efficacité d'une offre de soutien ou d'encouragement pour les personnes réfugiées dans les hautes écoles suisses ?

Il n'existe **pas de recette universelle**. Au lieu de cela, cette factsheet<sup>1</sup>, basée sur les expériences des projets pour les étudiant·e·s réfugié·e·s déjà établis dans des hautes écoles en Suisse, aborde les points les plus importants dans les domaines des procédures internes des hautes écoles/processus institutionnels, de la coopération avec les acteurs·rices externes et du financement. Les avantages et les inconvénients des différents modèles d'offres sont ensuite présentés.

### PROCÉDURES INTERNES DANS LES HAUTES ECOLES / PROCESSUS INSTITUTIONNEL

Avec qui parler et qui convaincre au sein d'une haute école dépend de l'origine de l'initiative de créer une offre pour les personnes réfugiées :

- Top-down (par ex. par le rectorat)
- Bottom-up (par ex. par des collaborateurs·rices ou des étudiant·e·s engagé·e·s, des projets déjà établis dans des hautes écoles, etc.) → La pratique montre que la mise en place d'offres ou le soutien et l'institutionnalisation de projets étudiants existants pour les personnes réfugiées s'avèrent difficiles si la direction de la haute école ne montre aucun intérêt à les mettre en place, ou si les priorités dans le développement de la haute école sont différentes. Dans ce cas, un travail intensif de sensibilisation est nécessaire, accompagné potentiellement d'un travail politique au niveau cantonal.

#### Recommandations :

- Entretenir l'**échange** avec les hautes écoles qui ont déjà mis en place des offres pour les personnes réfugiées.
- Élaboration d'un **rapport** à l'attention du rectorat / de la direction de la haute école :
  - Description de la situation actuelle, analyse des offres existantes
  - Argumentation basée sur la stratégie de la haute école (égalité des chances, diversité, acquisition de compétences interculturelles par les étudiant·e·s, etc.)
  - Esquisser des scénarios et des perspectives d'avenir avec des recommandations de mesures pour la mise en place d'une offre (flexibilité dans la procédure d'admission, financement des coûts ECUS, initiation de la coopération avec les autorités cantonales en charge de la migration et de l'intégration, recommandations pour la reconnaissance des crédits ECTS virtuels, la mise en place de cours de langues et de programmes de mentorat, etc.)

---

<sup>1</sup> Cette factsheet est basée sur les contributions et les discussions qui ont eu lieu lors de la 3ème réunion de la Community of practice (CoP) [Perspectives - Études](#). L'objectif de la CoP est de sensibiliser les hautes écoles suisses à considérer les personnes réfugiées comme des étudiant·e·s potentiel·le·s et que l'accès aux hautes écoles leur soit rendu possible.

- Proposer, planifier et mettre en œuvre des **mesures et des investissements clairs** : par exemple, un projet pilote de deux ans, une évaluation ultérieure servant de base pour décider d'un projet de suivi ou de la poursuite des offres.
- **Dialogue, échange et intégration des interfaces centrales du début jusqu'à l'implémentation des offres pour les personnes réfugiées au sein des hautes écoles** : projets étudiants et associations étudiantes, groupes de travail existants, centres de langues, bureaux d'admission, services des relations internationales et de la diversité, vice-rectorat de l'enseignement et des études, etc.
- **Perspective à long terme** : Montrer qu'il s'agit d'initiatives à long terme qui ont du potentiel est essentiel pour l'acceptation des offres. Il est possible d'établir que des opportunités de promotion et de soutien des étudiant-e-s réfugié-e-s ont été créées en rapport avec l'Agenda Intégration Suisse.

## COLLABORATION AVEC DES ACTEURS-ICES EXTERNES

Lors du développement des offres destinés aux personnes réfugiées, il est conseillé d'établir une coordination cantonale de tou-te-s les acteurs-rices impliqué-e-s dans les domaines de l'asile, de la migration, de l'intégration et de la formation. Une coopération étroite devrait idéalement être recherchée avec les acteurs-rices externes suivant-e-s:

- D'autres hautes écoles cantonales
- Les autorités cantonales en matière d'asile, de migration et d'intégration
- Les services sociaux / bureaux d'aide sociale responsables et les gestionnaires de cas
- L'orientation professionnelle et de carrière, les centres d'évaluation des aptitudes
- Les écoles de langues
- Les organisations de la société civile dans les cantons qui soutiennent les personnes réfugiées
- Les fondations privées

## FINANCEMENT

Il est conseillé de s'appuyer sur un **large soutien** pour le financement des offres. La recherche de fonds externes et le travail de demande de financement et de reporting relatif prennent du temps, mais sont nécessaires pour fournir un large soutien financier aux offres. Lors de la phase pilote en particulier, des financements externes constituent généralement une condition préalable au financement de départ par la haute école.

- Hautes écoles (direction de la haute école, fonds de solidarité, associations d'étudiant-e-s, contributions à des projets, fondations internes à la haute école, etc.)
- Autorités cantonales en charge de la migration et de l'intégration, PIC (programmes d'intégration cantonaux)
- Programme fédéral d'intégration
- Fondations privées
- Crowdfunding

## DIFFERENTS MODELES D'OFFRES

### Projet de mentorat

#### Avantages :

- Informations sur le système de formation, le fonctionnement de la haute école et des conditions d'admission aux études
- Assister à des cours en tant qu'auditeur-riche libre
- Contacts avec les étudiant-e-s (mentorat, événements sociaux)
- Amélioration des connaissances linguistiques
- Soutien dans le processus d'admission, possibilités (de formation) alternatives

#### Inconvénients :

- Pas de preuve de prestations / ECTS, pas d'accumulation ultérieure de crédits pour les cours suivis.
- Limites de l'engagement largement volontaire des équipes de projet et des étudiant-e-s
- Aucune mesure de préparation et de soutien spécifique

### Programmes d'intégration

#### Avantages :

- Informations sur le système de formation, le fonctionnement de la haute école et les conditions d'admission aux études
- Assister à des cours en tant qu'auditeur-riche libre
- Contacts avec les étudiant-e-s (mentorat, événements sociaux)
- Soutien linguistique intensif et cours de préparation académiques divers
- Préparation spécifique à l'admission à des études régulières
- Soutien dans le processus d'admission, possibilités (de formation) alternatives
- Solutions alternatives pour l'admission (par exemple : copies des documents originaux sont acceptées, déclaration d'état civil et examens professionnels sont possibles, aides financières pour ECUS)
- Validation des acquis lors de l'admission à un cursus au sein d'une même haute école

#### Inconvénients :

- Programme intensif (une année à temps plein)
- Accord du service social qui assure la prise en charge (financement) comme condition préalable
- Pas d'admission automatique en cas de réussite

### Antennes et centres de conseil

#### Avantages :

- Conseils et accompagnement compétents dans le cadre de la procédure d'admission à des études
- Informations sur les études et les cours préparatoires dans les (autres) hautes écoles
- Également ouverts aux personnes réfugiées déjà immatriculées
- Orientation vers des offres de soutien et de mentorat
- Bureaux d'information pour les acteurs-rices externes qui accompagnent les personnes réfugiées intéressées par des études (bonne mise en réseau avec d'autres programmes académiques)

#### Inconvénients :

- Pas de familiarisation avec la vie de la haute école (pas de participation aux cours en tant qu'auditeur-riche libre)
- Pas de préparation à des études régulières
- Pas de contact avec les étudiant-e-s

### CAS d'intégration (Université de Neuchâtel)

#### Avantages :

- Validation et/ou mise à niveau d'un diplôme d'une haute école étrangère pour le marché du travail suisse
- Formation certifiante (diplôme suisse)
- Participation à des cours réguliers de niveau Bachelor et Master dans le domaine d'études choisi.
- Soutien linguistique intensif
- Solutions alternatives pour l'admission (par exemple : copies des documents originaux sont acceptées, déclaration d'état civil et examens professionnels sont possibles, aides financières pour ECUS)
- Courte durée : le programme comprend 15-20 crédits ECTS et dure généralement 2 semestres.
- Économique : la participation ne coûte que 75 CHF par semestre
- Il est relativement facile pour une haute école d'implémenter un programme de CAS

#### Inconvénients :

- Ouvert uniquement aux personnes titulaires d'un Bachelor ou d'un Master
- Ne constitue pas une option pour les personnes ayant des diplômes spécifiques comme la médecine
- Pas d'accompagnement et de soutien individuel (mentorat)
- Encore peu de retours sur une possible meilleure intégration qualifiée sur le marché du travail avec le diplôme

### CONTACT ET INFORMATIONS UTILES

Questions : [perspektiven-studium@vss-unes.ch](mailto:perspektiven-studium@vss-unes.ch)

Site internet : [www.perspektiven-studium.ch](http://www.perspektiven-studium.ch)

Facebook : [www.facebook.com/PerspektivenStudium/](https://www.facebook.com/PerspektivenStudium/)